

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004861

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9376

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 06611450588

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Oualid BENCHEKROUN

Ophtalmologiste  
Rés. du Palais Bd Ghandi Casablanca  
Tél/Fax : 0522 36 37 08  
Urgence : 0662 55 10 36

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : RAIS JAI Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.8.23	CO	3000 H		Dr. Ouaïd BACHEKROUN Otolaryngologist 1 Grand Casablanca Date: 17.08.1936

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant Urgent
M-A-D Optic Opticien Optométriste 53 Rue Guibaté C 065032633 Akram Daali Inpe : 065032633	30.08.27	2400

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows the left hemisphere of a human brain with various regions labeled A through T. The regions are arranged in a curved pattern along the surface of the hemisphere. Labels include: A (labeled 'A' on the left), B (labeled 'B' at the bottom), C (labeled 'C' on the right), D (labeled 'D' on the far left), E (labeled 'E' on the left), F (labeled 'F' on the left), G (labeled 'G' on the right), H (labeled 'H' at the top), I (labeled 'I' on the right), J (labeled 'J' on the right), K (labeled 'K' on the right), L (labeled 'L' on the right), M (labeled 'M' on the right), N (labeled 'N' on the right), O (labeled 'O' on the right), P (labeled 'P' on the right), Q (labeled 'Q' on the right), R (labeled 'R' on the right), S (labeled 'S' on the right), T (labeled 'T' on the right), and U (labeled 'U' on the right). The labels are placed near the corresponding brain regions.

#### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Professeur Ouafae BENCHEKROUN

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine  
de Casablanca

## Maladies et Chirurgie des Yeux

### Chirurgie vitéro rétinienne

Angiographie - Laser

Adaptation de Lentilles de Contact



# الدكتورة وفاء بنشرoron

أستاذة سابقة بالتعليم العالي بكلية

الطب بالدار البيضاء

## اختصاصية في طب وجراحة العيون

### جراحة الشبكة

تحطيم أوعية الشبكة - الليزر

عدسات الإتصال

Casablanca , le 15.08.23 الدار البيضاء في

Palais Jad

Lentille VL

$$01 = (-0,25, 120)$$

$$06 = (-0,25, 20^\circ)$$

verres audi.

lentille

Bleee

Professeur Ouafae BENCHEKROUN  
Ophthalmologiste  
Rés du Palais Bd Ghandi Casablanca  
Tél/Fax : 0522 36 37 08  
Urgence : 0662 55 19 36



Un autre regard sur vos yeux

OPTICIEN - LUNETIER - CONSEILS VISAGISTE

N° 311421

Akram Daali

Inpe : 065032633

FACTURE N° :

Casablanca, le: 30.08.23

Mme / Mr : BA. S. JAD

Dr: .....

VL

OD : 120° 0,25

OG : 20° 0,25

Monture 1200

DH

VP-Add

OD :

OG :

Verres

2000 16  
600,00 13  
600,00 1000

DH

Total à payer: 2400 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: Deux Mille

Quatre cent DH

Cachet et signature

M-A-D OPTIC  
Opticien Optométriste  
63 Rue Rguibat Casa  
065032633

Adresse 63 Rue Rguibat Bourgogne - Casablanca - Tél.: 05 22 29 55 36  
Capitale 100.000 - Patente 3502703 - IF 47232711 - RC 6123  
ICE 002642590000069